



## La valorisation des LBO de taille moyenne se maintient à des niveaux élevés

Virginie Deneuille - 22/02/2012

**Les multiples d'Ebitda atteignent 7,5 à fin 2011, les LBO s'étant concentrés sur les belles sociétés. Ils sont appelés à chuter en 2012**

Les multiples observés sur les opérations de LBO dans le *mid market* (entre 15 et 150 millions d'euros) au sein de la zone euro se maintiennent à des niveaux élevés. Ils s'établissent à 7,5 fois l'Ebitda à fin 2011, contre 7,6 six mois plus tôt, selon le dernier baromètre réalisé par Epsilon Research pour le fonds Argos Soditic.

Les fonds LBO se sont concentrés *«sur les sociétés les plus attractives- ce qui explique le maintien de multiples élevés-, au détriment du volume»*, a expliqué Gilles Mougenot, président d'Argos Soditic. Le nombre de LBO a reculé de 20% en un semestre, leur montant global ayant baissé de 42%. *«Ce ralentissement s'explique par les difficultés d'accès au financement et par le fait que de nombreux acteurs du LBO, se préparant à lever un nouveau fonds, se révèlent moins actifs en termes d'acquisitions»*, a estimé le président.

Les multiples observés sur les LBO sont appelés à baisser en 2012. Alors que les belles sociétés se sont vendues en 2011, *«il existe un paquet d'autres sociétés en portefeuille. Les prix payés par les fonds de LBO vont forcément chuter si ces dossiers sont mis en vente et se réalisent»*, a relevé Gilles Mougenot. Si certains dossiers, qui n'ont pas trouvé preneurs, ont été retirés de la vente l'an passé, certains fonds vont néanmoins devoir vendre dans la perspective de la fin de leur période d'investissement.

En prenant en compte les acquisitions réalisées par les groupes industriels, dont les multiples ont crû de 6,9 à 7,5 sur le dernier semestre, le multiple global observé dans le non-coté a progressé de 7,2 à 7,5. *«Les prix ont été tirés par les acquéreurs industriels étrangers, notamment américains, qui ont représenté 42% des acquisitions contre 26% deux ans plus tôt»*, a noté Gilles Mougenot.

Cet article a été imprimé depuis le site [www.agefi.fr](http://www.agefi.fr)

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© L'Agefi - 2014